



## Syndicat CGT du SDIS 76

### PROCÈS VERBAL Commission Exécutive du Jeudi 8 Février 2024

**Présents** : Linda Mahier-Michel, Éloïse Lefebvre, Sandra Petit, Gwladys Foire, Sébastien Roussel, Thierry Lemarié, Renaud Jan, Matthieu Denis, Thomas Bru et Mathieu Gibassier.

**Excusés** : Séverine Delépine, Arnaud Duval et Sébastien Filliette.

#### **Vie syndicale** :

Du 12 au 16 Février, Gwladys et Sandra participeront au stage « CGT Niveau 1 » à Dieppe. Linda participera à la formation « combattre les violences sexistes et sexuelles au travail » les 12, 13 et 15 février au Havre.

Mathieu échangera avec le chargé du dialogue social concernant le formulaire de demande d'ASA qui semble être plus compliqué à mettre en œuvre par rapport à nos demande d'aujourd'hui.

#### **Trésorerie** :

Éloïse, notre trésorière, nous dresse un bilan de nos comptes. Elle va négocier avec la banque pour supprimer les frais bancaires résultant des virements pour la fermeture du compte de la Banque Postale.

La commission financière de contrôle des comptes (CFC) doit se réunir avant la tenue de notre prochain congrès. Éloïse contactera Mehdi Astic, Cyrille Reischung et Joël Lucas (nos 3 contrôleurs) pour trouver une date pour cette commission.

## **Instances :**

### **CSE du 25 Janvier :**

La commission de secours exceptionnelle (CSE) est une instance inédite du SDIS 76 accessible à tout le personnel par le biais de l'assistante sociale. Cette CSE vise à aider un agent en difficulté financière. Un montant maximum de 800 euros peut être donné pour la prise en charge d'une créance ou une dépense imprévue. Pour rappel, seule l'assistante sociale monte le dossier avec l'agent, par conséquent, seule l'assistante sociale connaît l'identité de l'agent. Renaud a participé à cette CSE pour la CGT.

### **CST du 25 Janvier :**

Un seul rapport à l'ordre du jour: le temps de travail des SPP.

Pour rappel, ce dossier a une nouvelle fois été présenté, car lors du dernier CST (19 Octobre), l'ensemble des représentants du personnel avait émis un avis défavorable.

Les dégressivités, dès 47 ans, avait été retirées pour tout le monde ce qui faisait faire des gardes supplémentaires aux agents (en plus des années supplémentaires dues à la réforme des retraites).

Il a donc fallu dégainer un préavis de grève pour obtenir un rendez-vous de négociation avec le directeur le 20 Novembre au Havre Sud.

Ou nous obtenions satisfaction, ou des Saintes Barbe auraient été perturbées par la grève !

Le 25 Janvier, le rapport a donc été présenté avec les modifications obtenues grâce aux négociations.

Retour des dégressivités POUR TOUS (régimes mixtes, 12h, 24h, CTA-CODIS, chefs de groupe, officiers superviseurs...) et **DÈS 45 ANS !!!**

Dans les nouveautés également, les temps de route pour les stages hors département seront comptés en temps de travail, tout comme les journées sportives départementales, zonales et nationales, mais aussi le cross départemental, zonal et national.

C'est pour ces avancées qui font suite au rapport de force de la CGT que nous avons émis un avis favorable à ce dossier temps de travail.

Spécificité pour le régime de garde du cis Dieppe du aux gardes à faire à la centrale de Penly: Soit régime de garde 12h soit régime de garde 77/22 (77 gardes 24h et 22 gardes de 12h) pour les agents ayant moins de 47 ans.

### CA du 25 Janvier :

Thierry a participé à son 1er CA. En effet, nos 2 titulaires (Gladys Teiturier et Béatrice Dufour) ont quitté le SDIS , ce sont à présent Thierry Lemarié et Céline Dieppois qui les remplacent. Il y avait à l'ordre du jour de ce CA : l'orientation budgétaire 2024, un bilan des délibérations prises par le bureau en Décembre 2023, un rapport sur les évolutions des charges et ressources prévisibles, enfin, les temps de travail des SPP.

### Congrès du syndicat :

Nous vous rappelons que le congrès CGT SDIS 76 aura lieu le vendredi 12 avril 2024 au cis Neufchâtel en Bray dès 9h. Pour rappel, le congrès permet de faire le point sur le syndicat en général (la vie syndicale, la trésorerie, l'actualité, les actions futures). Il permet également d'élire vos représentants syndicaux à la CE (commission exécutive) et à la CFC (commission financière de contrôle des comptes).

**TOUS les syndiqués sont invités à participer au congrès de leur syndicat !**

**Également, tout syndiqué peut se présenter à la CE ou à la CFC !**

**Il suffit juste de vous inscrire à l'une des 2 élections !**

Comme à chaque congrès, vous recevrez prochainement un carton d'invitation à votre domicile (si vous avez changé d'adresse dans les 2 dernières années, merci d'en informer le syndicat afin de mettre à jour notre base de données).

Dans cette enveloppe 4 choses : le carton d'invitation, l'explication du congrès, le coupon réponse de la participation au congrès, enfin, l'inscription à l'élection de la CE ou de la CFC.

Les agents syndiqués travaillant le 12 Avril pourront bénéficier d'une autorisation d'absence du syndicat afin de participer au congrès. La demande doit nous être faite IMPÉRATIVEMENT avant le 20 Mars !

Des affiches en format A3 ont été réalisées. Elles seront placardées dans les différents sites du SDIS.

Les cartons d'invitation accompagnés de coupons réponse sont prêts à être envoyés. En plus du coupon réponse à l'intérieur, vous aurez aussi la possibilité de répondre présents (ou absent) via un QR code.

La restauration a été réservée et nous nous sommes mis d'accord sur le menu.

Les courses de dernière minutes seront faites par Linda.

Les réservation VTP seront faites pour faciliter le covoiturage (Sandra pour le VTP Yvetot, Éloïse pour le VTP Dieppe et Thomas pour le VTP Gambetta).  
Les membres de la CE sortantes seront présents dès 7h pour les préparations de la salles.

### **Réunion dialogue social :**

Le 16 Février prochain, nous aurons une réunion dialogue social où le service nous présentera 3 modifications d'organigramme : celui de l'EDIR, du groupement prévision et du groupement finance. Nous profiterons de cette réunion pour apporter un ordre du jour notamment sur les LDG, le RIFSEEP ou encore, le salaire des nouveaux Lieutenants. Nous aurons également des courriers à remettre à la direction concernant plusieurs demandes.

### **Réunions d'informations syndicales :**

Des réunions d'informations syndicales sont prévues dans les 3 états major de groupement : le 19 février à l'Ouest, le 11 Mars à l'Est et le 8 avril au Sud

Thierry LEMARIE a rédigé le PV de CE

Date de la prochaine CE : vendredi 15 mars 2024 à GAMBETTA.